



ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

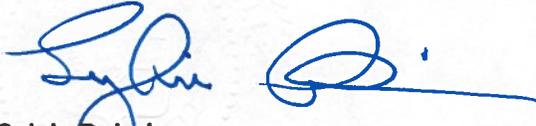
Lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 982 : RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 13 décembre 2024.



Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière